Conservez-moi!

INFO DÉCHETS 2021
NOUVELLE DÉCHETTERIE

Toutes les informations pratiques pour éliminer et valoriser vos déchets

CORBIÈRES HAUTEVILLE BOTTERENS

Trier,
des petits gestes
pour de grands effets

Edito

Les communes de Botterens, Corbières et Hauteville ont l'honneur et le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans votre nouvelle déchetterie intercommunale.

Notre objectif est d'offrir aux habitantes et habitants de nos trois communes une infrastructure efficiente, proche de chez eux et surtout qui répond aux défis d'une gestion des déchets toujours plus complexe. Avec cette nouvelle infrastructure, le panel des déchets repris a été élargi, une zone d'échange a été créée pour la reprise d'objets en bon état et les horaires d'ouverture ont été étendus et diversifiés. Une ouverture supplémentaire le mercredi après-midi entre le 1er mai et le 30 octobre permettra d'absorber le volume supplémentaire des branches et déchets verts provenant des jardins.

Trier ses déchets, c'est un premier pas vers le respect de notre environnement. Construire la déchetterie avec un maximum de matériaux recyclés a donné au projet plus de cohérence. Une arborisation du quartier de «Pra Girard» sera également concrétisée courant 2021 avec des essences locales.

Cette brochure vous apporte les informations essentielles concernant la gestion de vos déchets dans nos communes. Les consignes de tri concernant les déchets acceptés à la déchetterie sont consultables dans la deuxième partie du document.

Nous rappelons qu'un tri correct des déchets est essentiel pour assurer une valorisation optimale et un bon fonctionnement de votre nouvelle déchetterie. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de cet « info déchets ».

Sommaire

Préambule
page 6

Informations générales
page 7

Horaires et jours d'ouverture
page 8

Où éliminer vos déchets ?
page 9

Déchets acceptés
page 10

Plan de la déchetterie
page 12

Guide de tri
page 14-22

Le saviez-vous ?

Nous sommes de bons recycleurs

- Avec plus de la moitié des déchets ménagers produits recyclés, la Suisse est légèrement au-dessus de la moyenne européenne.
- Le taux de recyclage du papier, du verre, du PET et de l'aluminium dépasse les 80 % en Suisse. Malgré tout, un cinquième des déchets jetés et éliminés par les ménages pourraient être recyclés.

…mais nous produisons trop de déchets

- Avec 701 kilos d'ordures ménagères produits par habitant et par an, la Suisse est le troisième plus gros créateur d'ordures en Europe par habitant selon l'Office européen de la statistique.
- La Suisse produit chaque année 2,6 millions de tonnes de déchets alimentaires. D'après les estimations, un tiers des aliments part à la poubelle sans être consommé.

Adoptons les bons gestes !

Lors de l'achat de nos produits

- **Privilégiez les produits en vrac ou avec peu d'emballage**
- **Achetez responsable:** éviter les achats inutiles et impulsifs.
- **Stop au gaspillage alimentaire:** 1/3 des aliments achetés sont jetés dans les ordures ménagères.
- **Evitez le plastique :** ils se valorisent difficilement mis à part le PET. La grande majorité est incinérée. Privilégiez les emballages comme le papier, le carton, le verre ou encore en métal.

En valorisant mieux nos déchets

- **Compostez les déchets organiques** les déchets verts peuvent être facilement compostés, ils ne doivent pas être jetés dans la poubelle.
- **Attention aux déchets spéciaux** La peinture, les médicaments, les produits de nettoyage, engrais et pesticides chimiques causent des dégâts importants à la faune et à la flore lorsqu'ils sont mal éliminés (dans l'évier par exemple).
- **Triez les fractions valorisables et respectez les règles de tri.** Voir règles de tri en pages 14.

Informations générales

ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

- **Pour les particuliers**

Les citoyens des trois communes ont accès à la déchetterie intercommunale pendant les horaires d'ouverture (page 8). Seuls les habitants de Botterens, Corbières et Hauteville peuvent venir y déposer leurs déchets. Chaque citoyen doit être capable de décliner son identité et son adresse en cas de demande du personnel sur place.

Ramassage à domicile. Les personnes à mobilité réduite peuvent s'adresser à l'administration communale de Corbières pour un ramassage de leurs déchets à domicile.

- **Pour les entreprises, commerces et artisans**

Les entreprises sises sur le territoire intercommunal autorisées à venir déposer leurs déchets à la déchetterie se sont vues attribuer une carte d'accès. Cette carte doit pouvoir être présentée en cas de contrôle du personnel sur place.

ACCÈS AUX COMPACTEURS

Les compacteurs pour l'élimination des ordures ménagères restent aux même emplacement (adresses en page 9). L'accès aux compacteurs se fait au moyen d'une carte disponible dans les administrations communales contre le paiement de 70 CHF (20 CHF de dépôt + 50 CHF de charge).

Horaires

Lundi au samedi:	6 h -	21 h
Dimanche:	10 h -	20 h

TAXES ET TARIFS 2021

Les taxes et tarifs liés à la gestion des déchets urbains sont fixés dans les règlements communaux de gestion des déchets urbains et dans leurs règlements d'exécution. Ces règlements ont été harmonisés et sont consultables sur les sites internet des communes partenaires.

- **Sac poubelle:** la taxe au poids est de 40 ct. / kg
- **Taxe annuelle des déchets:**
  - Personne seule : 80 CHF
  - Ménage : 110 CHF
  - Entreprise : la taxe est calculée en fonction de la quantité estimée de déchets produits. La taxe maximale est de 2'000 CHF.

Horaires et jours d'ouverture

Mardi		**17 h 30 - 19 h**
Mercredi		***14 h 30 - 17 h 30 (ouvert du 1er mai au 30 octobre 2021)***
Jeudi		**17 h 30 - 19 h 30**
Samedi	**9 h - 11 h**	**13 h 30 - 17 h**

Mars

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

1er jour d'ouverture — Ouvert — Fériés: fermé

Où éliminer vos déchets?

DÉCHETTERIE

1647 Corbières, Impasse Pra Girard 2
L'accès se fait par la Route de la Comba.
Accessible à pied ou en voiture.

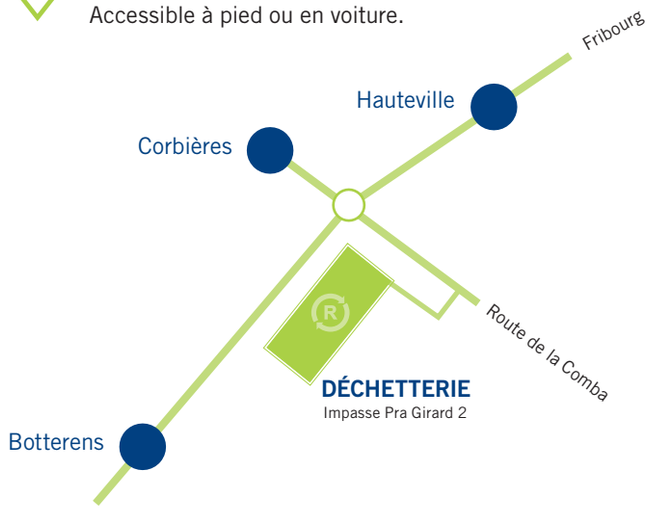

COMPACTEURS À ORDURES MÉNAGÈRES

HAUTEVILLE
Route de l'Église 10

BOTTERENS
Route du Villard

CORBIÈRES
Chemin du Pré-du-Crêt 7

Lundi au samedi: 6 h - 21 h
Dimanche: 10 h - 20 h

Déchets acceptés

Aluminium / Fer blanc
Où ? Grande benne
Quoi ? Voir règles de tri page 17
Comment ? Propre et sans étiquette
Prix ? Gratuit

Ampoule / Néon / LED
Où ? Local «déchets spéciaux»
Quoi ? Néons et ampoules
Prix ? Gratuit

Appareil électrique et électronique
Où ? Petit couvert
Quoi ? Écran, matériel de ménage et outillage, loisirs et informatique
Comment ? Frigo et congélateur vidé
Prix ? CHF 10.- / pièce
⚠ Prioritairement retourner dans les points de vente

Batterie voiture
Où ? Local «déchets spéciaux»
Quoi ? Batterie complète
Prix ? CHF 5.- / pièce
⚠ Prioritairement retourner au garagiste

Bois usagé
Où ? Grande benne
Quoi ? Tous les bois travaillés, traités ou imprégnés
Comment ? Sans ferrure, verre, vis, clou, etc
Prix ? Gratuit

Bouchon de liège
Où ? Petit couvert
Prix ? Gratuit

Branche
Où ? Zone «branche»
Quoi ? Voir règles de tri page 18
Prix ? Gratuit

Capsule de café en aluminium
Où ? Petit couvert
Quoi ? Capsule de café ou thé
Comment ? Capsule entièrement en alu
Prix ? Gratuit

Cendre
Où ? Petit couvert
Quoi ? Cendre sans déchet
Prix ? Gratuit

Couche-culotte
Où ? Compacteur «déchet encombrant»
Comment ? Sac transparent
Prix ? Gratuit

Déchet inerte (petite quantité)
Où ? Grande benne
Quoi ? Déchets minéraux, vitre, céramique
Prix ? Gratuit

Déchet vert
Où ? Grande benne
Quoi ? Voir règles de tri page 18
Prix ? Gratuit

Déchets spéciaux
Où ? Local «déchets spéciaux»
Quoi ? Solvants, colles, produits toxiques, spray et aérosols
Comment ? Contenant étanche
Prix ? Gratuit

Encombrant
Où ? Compacteur «déchet encombrant» et benne «ferraille»
Quoi ? Voir règles de tri page 19
Prix ? Gratuit

Ferraille (objets métalliques)
Où ? Grande benne
Quoi ? Tous les objets métalliques sauf aluminium et fer blanc
Prix ? Gratuit

Médicament
Où ? Local «déchets spéciaux»
Quoi ? Comprimés, liquides, crèmes, pommades
Prix ? Gratuit
⚠ Prioritairement retourner dans les pharmacies

Pain sec
Où ? Petit couvert
Prix ? Gratuit

Papier / carton
Où ? Grande benne
Quoi ? Voir règles de tri page 15
Prix ? Gratuit

PET
Où ? Petit couvert
Quoi ? Bouteille avec logo PET
Comment ? Vide et aplatie
Prix ? Gratuit

Pile et accumulateur
Où ? Local «déchets spéciaux»
Quoi ? Pile et accumulateur divers
Prix ? Gratuit

Pneu
Où ? Local «déchets spéciaux»
Quoi ? Pneu et pneu sur jante
Prix ? Pneu CHF 15.- / pièce, avec jante CHF 20.-
⚠ Prioritairement retourner au garagiste

Sagex
Où ? Petit couvert
Quoi ? Voir règles de tri page 22
Prix ? Gratuit

Textile et chaussure
Où ? Petit couvert
Quoi ? Voir règles de tri page 21
Comment ? Sac attaché
Prix ? Gratuit

Verre
Où ? Grande benne
Quoi ? Voir règles de tri page 16
Comment ? Trié par couleur, sans bouchon ni capsule
Prix ? Gratuit

Votre nouvelle déchetterie

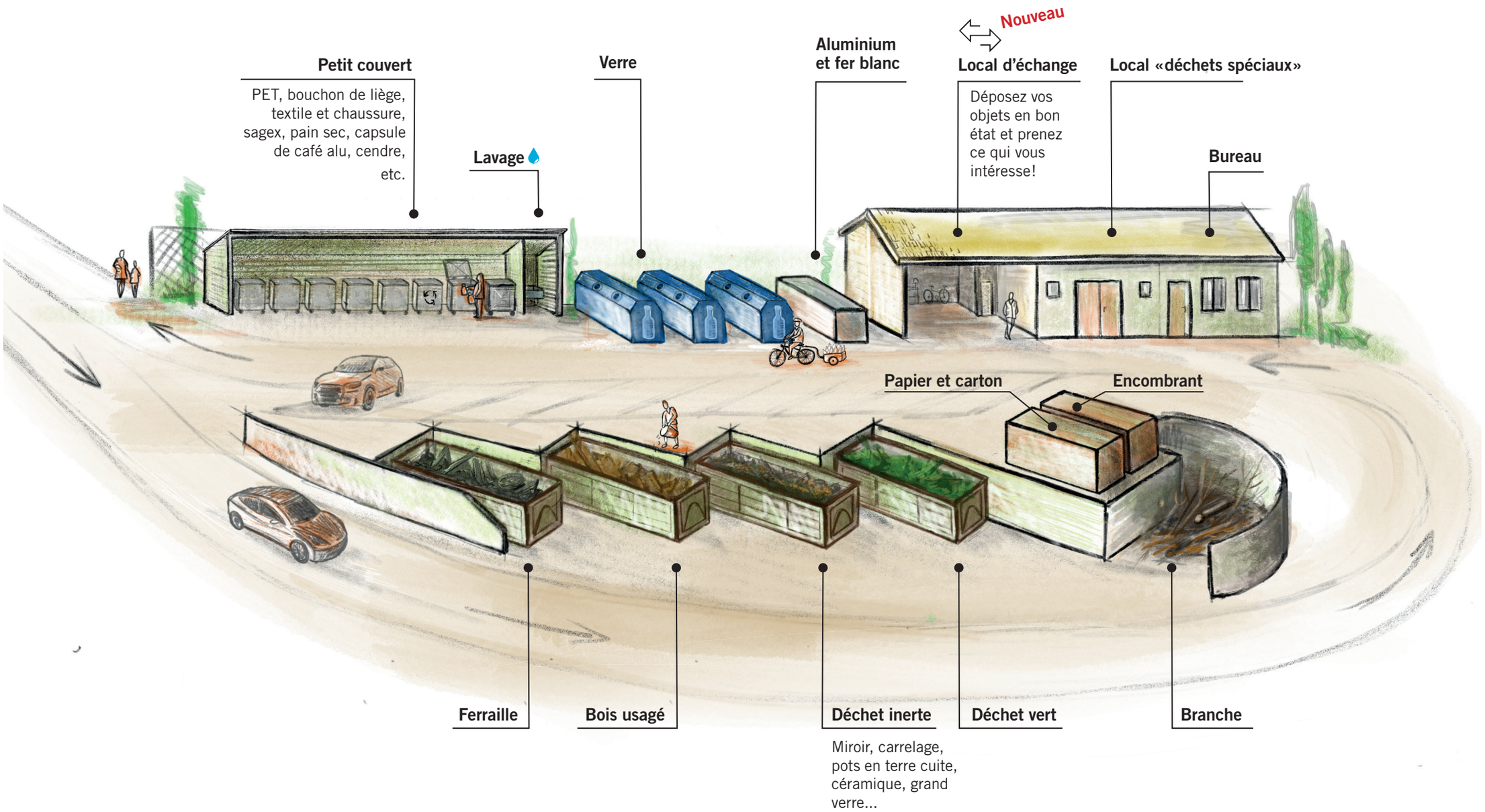

Guide de tri

Déchets courants

Papier / carton p. 15
Verre p. 16
Aluminium / fer blanc p. 17

Déchets organiques

Déchets de jardin p. 18
Déchets de cuisine p. 18
Branches p. 18

Les encombrants

Déchets encombrants p. 19
Ferraille p. 19

Déchets spéciaux

Tous les déchets spéciaux p. 20

Autres

Capsules de café en aluminium p. 21
Textiles et chaussures p. 21
PET p. 22
Sagex p. 22

Papier et carton

Collecté > Compacteur papier / carton

Les Suisses sont de gros consommateurs de papier/carton: 250 kg par habitant et par an. Ils représentent plus d'¼ du contenu de nos poubelles en termes de proportion. Il est donc important de le trier. Une fibre de papier peut supporter plusieurs processus de recyclage.

A noter:
En déchirant le papier, on s'aperçoit rapidement de la présence d'une couche de plastique. Si le papier ou le carton ne se déchirent pas entièrement, ils doivent être jetés avec les ordures ménagères.

COLLECTÉ

- Journaux
- Illustrés / magazines, brochures, prospectus sans couverture plastique
- Papier (à lettre, recyclé, pour note, photocopie, etc.)
- Annuaires téléphoniques
- Livres sans leur couverture
- Catalogues
- Enveloppes avec ou sans fenêtres
- Cartons pour le conditionnement des fruits et des légumes (si possible sans bande autocollante en plastique)
- Boîtes en carton ondulé
- Sacs en papier
- Boîtes en carton
- Cartons à œufs
- Papier déchiqueté par les destructeurs de documents
- Découpes de papier
- Papier d'emballage
- Sachets pour l'emballage du sucre et du sucre gélifiant
- Cartons à pizza propres
- Cartons de lessive propres

PAS COLLECTÉ DANS LA BENNE «PAPIER / CARTON» -> ordures ménagères

- Papier sulfurisé (pour la cuisson)
- Papier d'emballage de fleuriste
- Papier cadeau enduit
- Etiquettes et autres autocollants
- Livres photo
- Sachets de soupe
- Emballages de produits surgelés
- Cartons souillés de restes d'aliments (pizzas, gâteaux, etc.)
- Papier souillé
- Carton souillé
- Papier imperméabilisé
- Papier d'emballage de boucher (siliconé)
- Serviettes
- Papier enduit de matière plastique
- Cartons à boissons (Tetra Pak)
- Etiquettes ou rubans adhésifs.
- Corps étrangers

Verre

Collecté > Bennes verre

Le verre est obtenu par la fusion d'un mélange composé notamment de sable de quartz, de soude et de chaux. Le processus a lieu à environ 1500 degrés Celsius et s'avère très gourmand en énergie. L'utilisation de verre récupéré dans le processus de production permet d'économiser jusqu'à ¼ de l'énergie nécessaire.

A noter:

- La séparation conséquente d'après les couleurs blanc, vert et brun est d'une grande importance pour des questions de qualité.
- Les bouteilles en verre bleu, rouge ou multicolore doivent être jetées dans le conteneur du verre vert.
- Veuillez rincer les récipients en verre avant de les jeter.

COLLECTÉ PAR COULEUR

- Toutes les bouteilles en verre comme les bouteilles de boissons, de bière, de vin, d'huile et de vinaigre.
- Tous les emballages alimentaires en verre portant le sigle du verre recyclable: bocaux de confiture, yogourts, cornichons, épices, etc.
- Bouteilles en verre du domaine cosmétique.

PAS COLLECTÉ DANS LES BENNES «VERRE»

- Les métaux, les couvercles et tous les matériaux autres que le verre, sauf les étiquettes.
- Les verres de grande taille, les saladiers et les moules à gratin en verre, les miroirs et les vitres, les pare-brise.
  -> benne «déchet inerte»
- Les assiettes, les tasses, les vases, la céramique, la porcelaine et la terre cuite.
  -> benne «déchet inerte»
- Les ampoules et les autres sources lumineuses.
  -> local «déchets spéciaux»

Aluminium et fer blanc

Collecté > Benne alu / fer blanc

Les métaux se prêtent bien à la valorisation. Le tri permet de préserver les ressources naturelles tout en réduisant la consommation d'énergie.

A noter:

- Les boîtes de conserve doivent être aplaties de façon à prendre le moins de place possible.
- Veuillez rincer les boîtes et en retirer les étiquettes.

COLLECTÉ

- Les boîtes de conserve (aussi vernies et imprimées) ainsi que leur couvercle en fer-blanc ou en tôle d'acier.
- Les couvercles en tôle de bouteilles, pots de confiture, etc.
- capsule couronne.

PAS COLLECTÉ DANS LA BENNE «ALUMINIUM / FER BLANC»

- Les bombonnes de peinture, de vernis et aérosol.
  -> local «déchets spéciaux»
- Les poêles, vis et autres objets similaires.
  -> benne «ferraille»
- Les grands morceaux de fer blanc et autres pièces métalliques.
  -> benne «ferraille»

Déchets organiques

Collecté > Benne déchet vert ou zone branche

Déchets organiques

Branches

Les déchets de cuisine et de jardin représentent plus de 30% de nos déchets. Composés d'environ 90% d'eau, ils brûlent très mal et n'ont de ce fait rien à faire dans une usine d'incinération.

A noter :

- Les plantes envahissantes (telle que la vigne vierge, la renouée du Japon ou l'ambroisie) ne doivent pas être compostées et doivent être éliminées avec les ordures ménagères.
- Les déchets verts et les branches sont valorisés à la compostière de Botterens «Ferme de la Fin du Chêne».
- Les déchets organiques résultant des activités des entreprises de paysagisme ne doivent pas passer par la déchetterie intercommunale.

COLLECTÉ DANS LA BENNE «DÉCHET VERT»

- Gazon
- Fleurs
- Feuilles
- Déchets de jardin
- Ecorces
- Déchets de cuisine végétaux non cuits
- Branches déchiquetées
- Sacs compostables
- Foin

COLLECTÉ ZONE «BRANCHE»

- Branches avec un diamètre de **plus** de 2 cm sans feuille
- Diamètre plus petit que 2 cm
  -> benne « déchet vert »

PAS COLLECTÉ DANS LA BENNE «DÉCHET VERT»

- Emballages non compostables: plastique, pots, attaches, ficelles, sagex, canettes alu, bouteilles…
- Carton et le papier
- Minéraux : terre cuite, pierres, pavés, gravier, verre, cendres…
- Litières pour chats et chiens (les mettre aux ordures ménagères, risque sanitaire !)
- Os et tous déchets carnés
- Bois peint ou ayant reçu un traitement, les troncs et les racines
- Fer, treillis, barrières…
- Déchets de cimetière (mousses, plastique, fleurs artificielles…)
- Outils de jardinage (sécateurs, manches cassés…)
- Etiquettes de commerce non compostables (dénominations de plantes, etc.)
- Poussières d'aspirateur

Les encombrants

Collecté > Compacteur ou benne ferraille

Déchets encombrants

Ferraille

Un déchet encombrant est un déchet qui ne passe pas dans un sac de 35 l. Souvent volumineux et lourd, il ne doit pas être éliminé n'importe où.

A noter :

- Les objets en bon état peuvent être donnés à des œuvres caritatives ou proposés sur des sites de vente.
- Une zone d'échange, pour des objets en bon état, est prévue à la déchetterie. Les objets déposés doivent être présentés au personnel sur place.

COLLECTÉ COMPACTEUR «ENCOMBRANT»

- Tous les déchets volumineux qui sont incinérables

COLLECTÉ BENNE «FERRAILLE»

- Tous les déchets volumineux qui présentent de la ferraille (mobilier de jardin, vélo, etc.)

Déchets spéciaux

Collecté > Local «déchets spéciaux»

S'ils ne sont pas éliminés de manière appropriée, les déchets spéciaux peuvent causer des dommages considérables à l'environnement et sont également dangereux pour les humains.

A noter:

- Les déchets spéciaux doivent prioritairement être rapportés dans :
  -> Les commerces ou les centres de collecte autorisés (ex. STEP de Vuippens).
  -> Les médicaments sont repris gratuitement en pharmacie.
- Les déchets spéciaux ne doivent en aucun cas être éliminés dans les ordures ménagères, dans les eaux usées (ni WC ni évier) ou dans la nature.
- Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser des produits chimiques, ou faites-le avec modération et en respectant les dosages.

COLLECTÉ (uniquement en petite quantité/- de 15 kg)

- médicaments
- sprays, cartouches de gaz comprimé
- huiles usagées
- piles et accumulateurs
- peintures, flacons ou bidons de peinture vides, solvants, nettoyants pour pinceaux, diluants, alcool à brûler, lessives, colles, produits de nettoyage, Javel, produits phytosanitaires, pesticides, produits de protection du bois, vernis, engrais, herbicides
- ampoules et néons

PAS COLLECTÉ
-> à rapporter dans les commerces ou à la STEP.

- déchets spéciaux en grande quantité (+ de 15 kg)
- engins ou produits explosifs ou pyrotechniques
- déchets inconnus (à ramener à un centre de collecte de déchets spéciaux)

Autres

Collecté > Petit couvert

Capsules de café

Tous les éléments des capsules café sont récupérables, l'aluminium comme le marc de café.
Le marc de café est généralement réutilisé dans la production de biogaz.

COLLECTÉ

- Capsules en aluminium

PAS COLLECTÉ
-> ordures ménagères

- Capsules en matière synthétique ou en matériaux composites.

Textiles et chaussures

Environ 60% de la marchandise récoltée est directement redistribuée.
Le reste se retrouve dans le processus de recyclage.

COLLECTÉ

- Vêtements pour femme, homme et enfant pouvant encore être portés, vêtements en cuir et en fourrure
- Chaussures propres, pouvant encore être portées (attachées par paires)
- Sous-vêtements et chaussettes propres
- Ceintures et sacs
- Bonnets et chapeaux
- Linge de table, de lit et de maison
- Duvets et coussins en plumes
- Animaux en peluche

PAS COLLECTÉ
-> ordures ménagères

- Tous les matériaux non textiles
- Les vêtements et le linge de maison sales
- Les déchets textiles, les restes de tissu
- Les matelas, coussins, tapis, matériaux d'isolation
- Les chaussures de ski, les patins à glace, les patins en ligne et les bottes en caoutchouc
- Les chaussures isolées
- Les jouets

Autres

Collecté > Petit couvert

PET

Le recyclage de bouteilles à boissons en PET réduit fortement l'impact sur l'environnement, par rapport à une incinération dans une centrale.

A noter

- La règle « l'air dehors, la capsule dessus » s'applique. En les pressant, les bouteilles ont trois fois plus de place, tant dans votre cabas que dans le conteneur ou le camion qui les transporte.

COLLECTÉ

- Uniquement des bouteilles de boissons en PET avec le logo PET-Recycling

PAS COLLECTÉ
-> ordures ménagères

- Tous les autres type de plastique

Sagex

Le recyclage de l'EPS (sagex) est très sensible. Veillez donc à ce qu'il n'y ait aucun corps étranger lors de l'élimination de l'EPS.

COLLECTÉ

- EPS (polystyrène expansé) / sagex

PAS COLLECTÉ

- les particules de calage (chips)
  -> ordures ménagères
- les barquettes de fruits et de viande / poisson (en mousse dure de polystyrène)
  -> ordures ménagères
- les matériaux étrangers tels que le plastique, le carton, la ficelle, le bois...
  -> tri selon fraction

Graphisme: Mathilde Quartier - quartier-design.ch

Cettre brochure a été imprimée avec du papier recyclé labellisé:
Rebello FSC® - papier recyclé, mat, blancheur ISO 90, 100% de vieux papier, ange bleu

DÉCHETTERIE
HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi		17 h 30 - 19 h
Mercredi		*14 h 30 - 17 h 30 (ouvert du 1er mai au 30 octobre 2021)*
Jeudi		17 h 30 - 19 h 30
Samedi	9 h - 11 h	13 h 30 - 17 h

ADMINISTRATIONS COMMUNALES

CORBIÈRES
Chemin du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières
-
T 026 915 14 08
administration@corbieres.ch

HAUTEVILLE
Route de la Gruyère 118
1648 Hauteville
-
T 026 915 92 00
commune@hauteville.ch

BOTTERENS
Route de Villarbeney 11
1652 Botterens
-
T 026 921 18 37
commune@botterens.ch